

Japon : sortie de crise, à quel prix? (n.2913)

Problèmes économiques

La Documentation française

Problèmes économiques

N° 2.913

20 décembre 2006

DOSSIER : Japon : sortie de crise, à quel prix ?

Japon : l'économie la plus dynamique du G7

Finances et Développement

Daniel Citrin et Alexander Wolfson

L'économie nipponne semble s'être remise de la crise bancaire des années 1990. Le taux de croissance de 3 % enregistré au cours des quatre dernières années et l'amélioration des principaux agrégats macroéconomiques marquent le retour du Japon sur la scène économique internationale et nous font oublier combien le pays a souffert. Il semble toutefois que les rigidités structurelles qui caractérisent l'économie, notamment sa population vieillissante, peuvent constituer des obstacles sérieux à son dynamisme.

Le Japon tire les leçons de sa crise bancaire

The Economist

La décision prise par la Banque centrale japonaise en juillet 2006 d'augmenter légèrement le taux directeur au Japon a été reçue avec enthousiasme parce qu'elle adressait aux autres puissances économiques un signal positif, révélateur du meilleur état de santé de l'économie nipponne. La politique du "taux d'intérêt 0" a en effet été menée pendant de longues années pour tenter d'enrayer une crise qui a duré presque 15 ans. Le relèvement du taux directeur se fait en l'occurrence avec prudence car c'est précisément une décision semblable qui avait précipité l'emballement des prix de l'immobilier et l'écroulement du marché financier japonais, qui avait déjà été ébranlé par le krach de Wall Street en 1987. Une partie du capital des banques avait d'ailleurs disparu avec la chute des actions. L'injection de fonds publics n'a pas suffi à relancer l'économie et seul l'abaissement brutal du taux d'intérêt conjugué à une politique d'assainissement des crédits a permis d'éviter la catastrophe.

La montée de la précarité de l'emploi au Japon

Chronique internationale de l'IRES

Bernard Thomann

L'emploi à vie qui, auparavant, était la caractéristique principale du marché du travail japonais est, depuis les années 1990, progressivement remis en cause. La prédominance de ce type d'emploi, par définition peu flexible, a incité les pouvoirs publics à transformer la structure du marché du travail et a ainsi paradoxalement conduit à une progression rapide des emplois précaires (jusqu'à 28 % en 2001). Même si la proportion des salariés ayant un contrat à durée indéterminée reste importante, les transformations dans les méthodes de recrutement ont accentué les inégalités de revenus et de conditions de travail en faveur des salariés des grandes entreprises.

De plus en plus de sans-abri au Japon

Cités

David Antoine Malinas

Le Japon était encore, au début des années 2000, le dernier pays développé épargné par le phénomène des sans-abri. Mais au cours de la décennie perdue (1980-1990), le nombre d'exclus a été multiplié par plus de 50. On en dénombrait, en 2002, environ 25 000. En comparaison avec les autres économies industrialisées, ce nombre reste, il est vrai, marginal - il est évalué, par exemple en France, à 80 000 (pour une population moitié moins nombreuse). Mais ce phénomène, apparu récemment et qui se développe rapidement, n'en est pas moins inquiétant. Il concerne en effet des hommes âgés et sédentaires. Ils sont généralement regroupés dans les *yoseba*, des espaces publics municipaux, afin d'échapper au regard des citoyens qui tendent à les rejeter en raison de l'image négative dont ils sont porteurs dans la société japonaise.

EGALEMENT DANS CE NUMERO

UNION EUROPEENNE

Les PECO, sont-ils les bienvenus dans la zone euro ?

La Lettre de l'OFCE

Catherine Mathieu et Henri Sterdyniak

Les nouveaux pays membres (NPM) de l'Union européenne (UE) sont tenus par la Constitution de se préparer à intégrer le plus rapidement possible la zone euro. L'entrée dans l'union monétaire suppose de satisfaire aux critères de Maastricht, critères dont la justesse fait désormais débat après plusieurs années de fonctionnement de la zone. De plus, compte tenu des déséquilibres spécifiques que présentent les économies des NPM, ces critères ne semblent pas, de toute façon, les plus adaptés. Est-il en outre légitime - au risque de compromettre leur croissance - d'imposer aux NPM des contraintes auxquelles les membres actuels ne se plient pas toujours ? Si la rigidité institutionnelle de l'UE empêche toute réforme, les autorités européennes conservent toutefois une marge de manœuvre concernant l'interprétation des critères d'adhésion. En 2007, seule la Slovaquie sera en mesure d'entrer dans la zone euro. Cette situation devrait conduire les autorités européennes à une réflexion sur le fonctionnement d'une zone monétaire qui ne semble pas, aujourd'hui, toujours très satisfaisant.

REGULATION

Crédit à la consommation : protéger le consommateur contre lui-même

Vingtième siècle

Alain Chatriot

Le crédit à la consommation, qui n'a fait l'objet que de rares travaux en sciences sociales, a connu un grand succès en France depuis les années 1950, tout en suscitant inquiétudes et réticences. Il fait intervenir un nombre très varié d'acteurs (Etat, syndicats, associations de consommateurs, etc) et comporte des enjeux à la fois économique, juridique et social. L'encadrement réglementaire de cet outil emblématique de la société de consommation est le résultat d'un débat d'idée fécond, alternant interprétation positive (comme par exemple la réduction des inégalités matérielles) et négative (comme notamment le problème du surendettement).

Aujourd'hui, malgré un cadre réglementaire visant à protéger le consommateur, le crédit à la consommation reste un instrument singulier de la vie économique, à la fois accepté et perçu avec une certaine suspicion.

POLITIQUE MONETAIRE

Expliquer l'évolution de la masse monétaire de la zone euro

La lettre des études économiques

Alexandre Bourgeois

La Banque centrale européenne (BCE) est, depuis décembre 2005, engagée dans un processus de remontée de ses taux directeurs. Cette politique est dictée, en grande partie, par l'évolution des variables monétaires, car actuellement ni le niveau de l'inflation (il se situe très près de sa moyenne sur 10 ans), ni le faible pouvoir de négociation des salariés de la zone euro (on enregistre une stagnation des salaires réels sur un an) ne justifient une augmentation des taux. La BCE craint en effet une progression plus forte que prévue de la masse monétaire. L'auteur s'interroge sur le bien-fondé de ces craintes. Pour cela, il revient sur la place de la monnaie dans la science économique, ainsi que sur les principales théories expliquant l'évolution de la masse monétaire.

Année d'édition : 2006 48 pages, 21x27 cm
Réf. : 3303332029136 ISSN : 0032-9304